

# Lettre du Maire



**Pierre Garzon**  
Maire  
Vice-Président  
du Conseil départemental  
du Val-de-Marne

Madame, Monsieur,  
Chers parents d'élèves,

**La COVID-19 se propage très rapidement sur notre territoire.** Nos écoles ne sont pas épargnées et la situation évolue chaque jour entre fermetures et ouvertures. Comme dans toute la région Ile-de-France, la tendance est à l'augmentation des cas positifs comme des cas contacts chez les élèves et les personnels.

Le gouvernement a été amené à réviser sa stratégie selon les régions et selon les activités pour limiter ce qu'il convient d'appeler maintenant une troisième vague. Il a décidé de renforcer l'isolement des adultes et des salariés en particulier avec le télétravail. Mais **à la différence du printemps dernier, il maintient, à ce jour, les établissements scolaires ouverts.** En effet, l'école n'est pas le lieu où le taux de transmission du virus est le plus élevé. Dans la plupart des cas aujourd'hui, les élèves et les agents déclarés positifs ont été infectés à l'extérieur de l'enceinte scolaire.

**Je partage donc l'objectif de maintenir l'école ouverte** même s'il fait trop souvent porter à nos collectivités une responsabilité qui n'est pas la leur. La fin de l'école en classe pour des millions d'enfants a fait trop de dégâts scolairement comme psychologiquement. Mais cette décision interroge et inquiète un certain nombre d'entre vous. Je le comprends. Il faut donc en parler et expliquer ce que nous sommes amenés à faire chaque jour pour assurer la protection des élèves et des agents en adaptant les pratiques et les outils de travail selon les recommandations des autorités sanitaires et de l'Education nationale. Mais cela se fait aussi en fonction des disponibilités humaines pour y faire face et au jour le jour puisqu'il n'est pas possible de prévoir qui sera malade.

**En revanche, et en toute transparence, la cantine est le plus difficile à organiser en évitant tout brassage et en assurant le respect des gestes barrières durant le temps de repas. Ce qui vaut pour les brasseries et restaurants est vrai dans nos cantines.**



Hôtel de Ville  
Esplanade Pierre-Yves-Cosnier  
94807 Villejuif Cedex

Tél. 01 45 59 20 00  
Fax 01 45 59 22 22  
villejuif.fr



Ainsi afin d'alléger l'effectif des élèves accueillis sur le temps de midi, et si vous en avez la possibilité, la municipalité **vous recommande d'organiser la garde de votre enfant durant la pause méridienne à domicile.** Il n'y aura évidemment pas de facturation des jours d'absence et vous pourrez, dès que cela vous sera nécessaire, remettre votre enfant à l'école pour le repas du midi.

Dans le cas où des mesures plus strictes de réduction des accueils ou de fermeture des écoles devaient être mises en œuvre dans les semaines à venir par le gouvernement, les professions prioritaires définies dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire seront à nouveau privilégiées.

Pour ma part, je tiens à vous assurer, avec la majorité municipale et les services de la Ville de notre engagement total pour gérer au mieux ce moment difficile et je continuerai à prendre les décisions les plus adaptées à la situation évolutive de la pandémie. **C'est aussi pour cette raison que je souhaite que le gouvernement modifie sa stratégie de vaccination en élargissant immédiatement l'accès à tous les personnels enseignants et municipaux en contact avec les enfants.** Nous savons que seule la vaccination nous permettra de sortir de cette période compliquée.

Veillez recevoir, Madame, Monsieur, chers parents d'élèves mes salutations les plus respectueuses.

Bien à vous



Pierre Garzon  
Maire  
Vice-Président du Conseil départemental  
du Val-de-Marne